

Les salariés de Florange attendent la décision finale d'ArcelorMittal

Le Monde.fr | 01.10.2012 à 08h07 • Mis à jour le 01.10.2012 à 08h29



Les salariés de l'aciérie de Florange d'ArcelorMittal attendent la visite du ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, le jeudi 27 septembre. | AP/Mathieu Cugnot

Le propriétaire luxembourgeois des hauts fourneaux lorrains, ArcelorMittal, doit rendre publique, lundi 1^{er} octobre, sa décision concernant l'avenir de l'aciérie de Florange, lors d'un comité central d'entreprise. Si l'arrêt définitif des hauts fourneaux est prononcé – ceux-ci ne tournent déjà plus depuis quatorze mois – environ 600 des 2 500 salariés du site de Florange se retrouveront au chômage, sans compter les sous-traitants.

Interrogé dimanche soir sur France 2, le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, a indiqué qu'une nationalisation n'était "*pas à l'ordre du jour*". "*A chaque fois qu'on a nationalisé, l'Etat n'a pas été un très bon gestionnaire*", a fait remarquer M. Montebourg, habituellement classé à l'aile gauche du Parti socialiste. "*Nous avons posé des exigences. Nous avons demandé que, si [Arcelor Mittal] prend cette décision [de se désengager de l'aciérie], qu'il nous laisse deux mois pour nous permettre de rechercher une solution de reprise.*"

Pour éviter un désastre social dans une région déjà très largement affectée par la fermeture de plusieurs sites sidérurgiques – la dernière en date étant celle du site ArcelorMittal de Gandrange en 2009 –, le nouveau gouvernement a sonné la mobilisation générale. Le président François Hollande a reçu la semaine dernière à l'Élysée Lakshmi Mittal, patron des aciéries. Au côté d'Arnaud Montebourg, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et même la ministre de la culture, Aurélie Filipetti, ancienne élue de la région, sont montés au créneau.

LOI SUR LE RACHAT DE SITES AUX INDUSTRIELS

L'idée de l'Etat est que si la fermeture des hauts fourneaux est actée, ces

derniers doivent pouvoir être rachetés en dépit du refus du propriétaire. C'est précisément l'objet de la proposition de loi que le groupe socialiste doit déposer dans la semaine, permettant le rachat de sites aux industriels qui veulent s'en débarrasser. Le texte devrait être voté d'ici la fin de l'année.

Mais cette loi fait débat. Dimanche soir, le numéro un de la CFDT, François Chérèque, a menacé de quitter la table des négociations sur la réforme du marché du travail si la loi était débattue à l'Assemblée avant le terme des discussions, prévu pour la fin de l'année. *"Si les députés commencent à débattre une loi, la CFDT se retirera sur le champ de la négociation, et la négociation 'historique' du président de la République, ce sera un échec historique"*, a-t-il lancé lors de l'émission "Le Grand Jury" RTL-Le Figaro-LCI. *"On a une feuille de route"*, qui guide la négociation sur la *"sécurisation de l'emploi"*, *"et là, d'un seul coup, M. Montebourg dit à Florange je vais déposer une loi la semaine prochaine"*, s'est étonné M. Chérèque, qui se dit par ailleurs favorable au *"principe"* d'une telle loi.